

COMPTE-RENDU
du CONSEIL MUNICIPAL
de BAN-DE-LAVELINE

SEANCE du MERCREDI 28 AVRIL 2021

- Location du droit de chasse à la **Société de chasse La saint-Hubert de Ban-de-Laveline** pour une durée de 3 ans (2021-2024)
- Approbation de la proposition **d'inscription de coupes** à l'état d'assiette proposée par l'ONF sur l'exercice 2021
- **Approbation du programme des travaux VOIRIE 2021 (investissement)** pour un total HT de 86 294.08 € et demande de subvention au Conseil Départemental des Vosges et pour partie à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- Renouvellement pour un an de **conventions d'occupation provisoire précaire de terrains communaux** avec des privés
- **Vote du taux d'imposition des taxes directes locales 2021 comme suit :**
 - Taxe foncière (bâti) : 39.91 %
car intégration du taux DÉPARTEMENTAL de 25.65 %
 - Taxe foncière (non bâti) : 31.31 %**= maintien du niveau d'imposition communale pour la 13^{ème} année consécutive**
- Décision modificative n° 1 sur le budget général

INFORMATION : Les Elections Régionales et Départementales auront lieu les **dimanches 20 et 27 juin 2021** (bureau de vote sur Ban-de-Laveline : centre sportif, 16 rue du Stade)

Le 05 mai 2021

Le Maire,
Stéphane DEMANGE


